

► Dans le cadre du projet de définition d'une zone de développement éolien (ZDE), le dossier relatif au diagnostic du territoire Bocage Sud réalisé par le cabinet Energies Territoire et Développement, est en consultation dans les mairies des 14 communes de la Communauté de communes jusqu'au 24 octobre 2009. Il est aussi accessible sur le site www.bocagesud.fr.

► La suppression de la taxe professionnelle (TP) assise sur les investissements productifs des entreprises sera effective au 01/01/2010. Les recettes de TP 2010 pour les collectivités locales et les EPCI seront encore basées sur l'ancien dispositif. Une nouvelle imposition locale des entreprises est en discussion dans le cadre du PLF 2010 pour garantir à chaque collectivité locale et EPCI que ses ressources fiscales et budgétaires ne varieront pas du fait de la réforme.

► Le Conseil général de l'Allier va modifier d'une façon substantielle les dispositifs d'aides aux communes et en conséquence les aides aux investissements des communes. Certes, les demandes seront plus simples, plus souples et automatiques mais au combien moins importantes. Affaire à suivre.

► Bienvenue à Monsieur l'abbé Benoît de Masgontier installé au Montet.

► Les travaux aux bâtiments et logement de la Poste seront achevés pour la fin de l'année.

► La toiture de L'Église nécessitera des travaux importants avant la fin de l'année: des devis sont demandés aux entreprises pour préserver rapidement ce patrimoine.

► L'installation de l'École numérique rurale dans les classes primaires a un peu de retard du fait de la réussite de cette initiative au niveau national.

L'avis du Maire : *Que doit faire un maire ? Défendre les intérêts de ses concitoyens, se battre pour avoir des services répondant aux attentes des usagers, être responsable et oser. Oser investir, oser dire non, oser déplaire s'il le faut mais garder toujours le cap de la réussite et du développement de la commune, ne pas baisser les bras. Ainsi lors du dernier conseil municipal, après deux réunions de la commission assainissement, il a été décidé de reprendre la compétence optionnelle d'exploitation du réseau d'assainissement afin de poursuivre les investissements (route de Souvigny) sans augmenter la redevance des abonnés mais aussi pour gérer en direct le fonctionnement des ouvrages dont le maire reste toujours responsable. Cette reprise de compétence sera opérationnelle à compter du 01/01/2011 suite à l'avis juridique des services de la Préfecture. Les travaux du bourg ont fortement perturbé les habitudes des Cressangeois mais le résultat est là. Cependant les aménagements réalisés et notamment les trottoirs doivent être respectés et ne pas servir au stationnement des véhicules. Merci de votre patience et de votre compréhension.*

La Vie des Fleurs et Jardins :



Maisons individuelles avec jardin : Robert et Christiane VIRLOGEUX; Lucienne COLAS ; Daniel et Nadine BURLAUD ; Emmanuel et Claudette SIGNORET ; Michel et Mariannick BERNARD ; Aimé et Marie-Thérèse VOISIN ; Gilles et Danièle LEPEIX ; Agnès BERTINOTTI ; Madeleine SANVOISIN ; Michel et Colette HERBLIN; Jean et Bernadette COGNET; Bernard et Danièle MAUGEIX ; Marc et Marie-Thérèse RACAT ; Maurice et Annie PEREAU.

Maisons avec espace réduit : Maurice et Paulette TUIZAT, Xavier et Éliane CAVROY, Emmanuel et Anne ESTEBANEZ, Bernard et Josette BOUGAREL.

Fermes : Stéphane et Aude HERAULT, Albert et Marie-Paule BONVARLET, Olivier et Chantal MOME , Roger et Suzanne OZEL, Éric et Odile VIRLOGEUX , Michel et Maryse MELLOUX

Gîte : Hélène PESERY

Merci aux membres de la commission qui se sont déplacés pour classer les habitations, ce n'est pas facile de devoir nommer un premier ... car l'essentiel est de concourir et de continuer à embellir son patrimoine et sa commune.

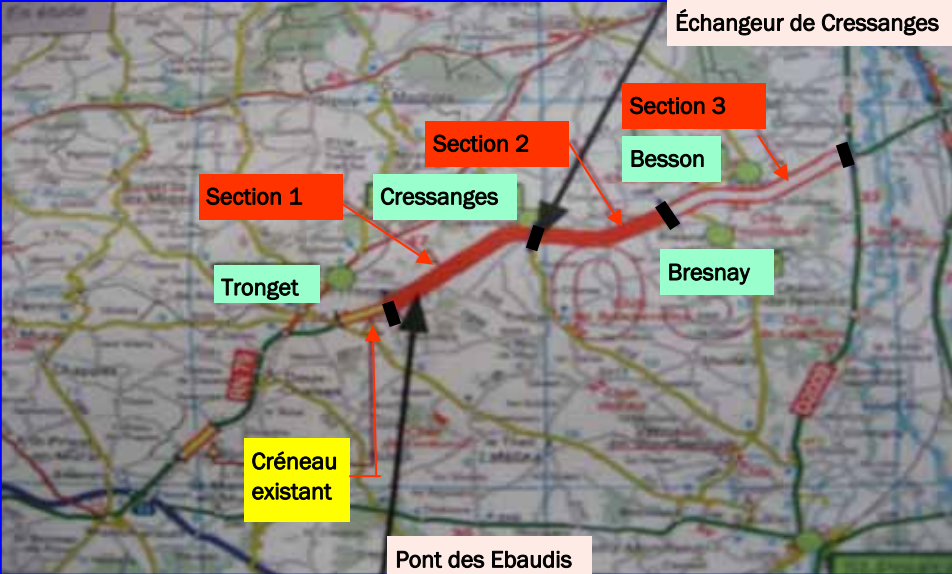
La Vie des Festivals : Hier, Aujourd'hui et Demain



Félicitations aux organisateurs, ces deux journées ont été parfaitement réussies. Beaucoup de visiteurs, des participants de haut niveau technique, des exposants de produits de qualité... Un temps exceptionnel a autorisé une inauguration officielle de tous les stands et des présentations individuelles des produits du terroir exposés avec dégustation très appréciée.



La RCEA : les travaux de mise à 2x2 voies avancent : l'Etat investit 66.6 millions d'euros sur les deux sections comprises entre Le Montet et Bresnay ...



Les représentants de la Direction régionale de l'Équipement (maître d'ouvrage) et de la Direction interdépartementale des routes Centre Est (maître d'œuvre) sont venus à Cressanges pré-



senter les travaux engagés par l'État pour le doublement des voies des sections 1 et 2. Les travaux se font sans interrompre la circulation, en limitant la gêne occasionnée aux riverains et en réduisant au mieux les délais de certains travaux lesquels nécessitent la fermeture de ponts inférieurs ou des échangeurs de Cressanges. Concernant l'accès à certaines routes et voies, des déviations sont mises en place; pour les prochains travaux sur la section 2, les déviations sont encore à l'étude et les riverains seront informés par les services chargés de leur mise en place et par la mairie.

La Vie du Bourg : moins de bruit, moins de poussière, moins de trous...mais encore des chantiers à lancer ...

L'aménagement du bourg se concrétise. Quelle satisfaction! Les travaux programmés, de réfection des réseaux de la rue des Dames, rue Saint Julien, rue du Four banal, rue des Marchands, rue des Pierredons et d'aménagements du centre bourg sont achevés comme prévu. Nous remercions toutes celles et ceux qui ont patiemment attendu que les engins de chantier passent, que les tractopelles creusent, que les camions avancent... La signalisation au sol va être prochainement réalisée ainsi que les aménagements paysagers. Les travaux de la boulangerie comme ceux du centre socioculturel vont débiter le 19 octobre. Les aménagements communaux entraînent des aménagements privés participant à l'embellissement du bourg. La réfection de façades, peinture en tout genre, fleurs donnent aux rues du bourg, vie et bonne allure. La mise en place de poteaux en bois apporte chaleur et sécurité.



La Vie classique : Mozart et Dvorak au programme

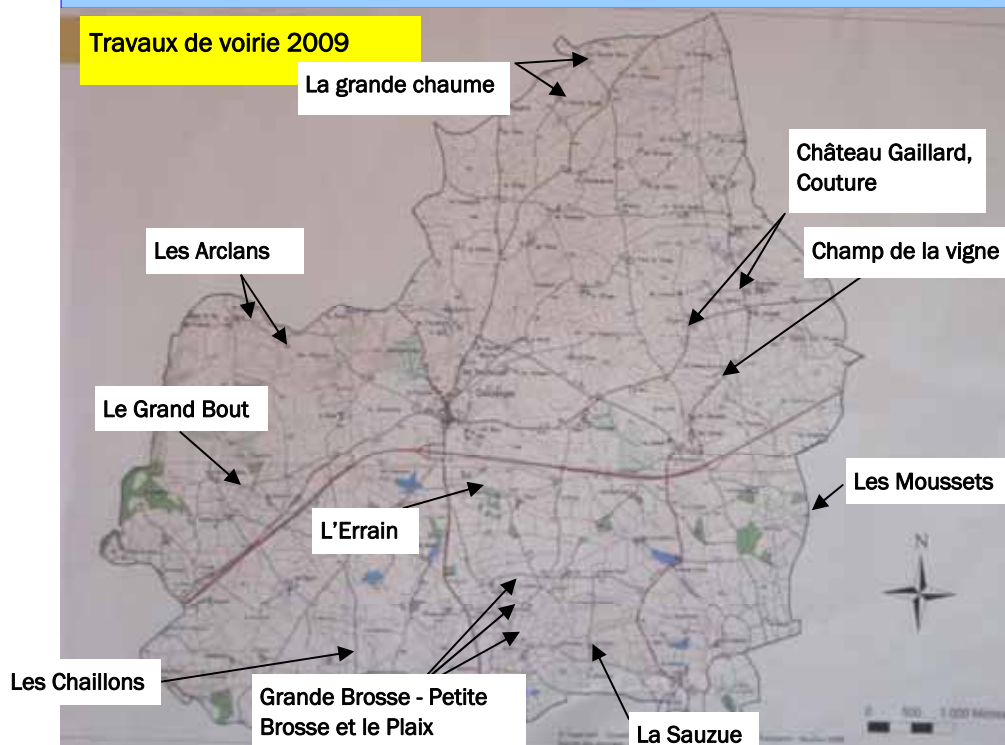


Beaucoup de monde au concert de musique classique, deux magnifiques morceaux interprétés avec brio par les musiciens de l'association Pentatête. Des musiciens extraordinaires tant par leur talent que par leur présentation. Qui n'a pas été impressionné par la coiffure et la concentration de ces artistes !



Voirie communale : 52 000 mètres de chemins à entretenir chaque année

Travaux de voirie 2009



En 2009, un marché de travaux pour 73 000 € HT a été attribué à l'entreprise COLAS pour la réfection de certains chemins communaux. La commune a obtenu pour ces travaux une subvention du Conseil général au titre de la voirie rurale, de 35% plafonnée à 22 750 euros.

Le broyage des accotements et le reprofilage des fossés des voies communales ont été réalisés par les entreprises Renault et Meunier pour un montant estimé à 12 000 € HT. Ces travaux sont impératifs pour garantir l'assainissement individuel et pour préserver l'état des routes communales.

Le suivi des voies, chemins, fossés du réseau de voirie communale est indispensable et des travaux s'imposent tous les ans afin de garantir aux riverains des bonnes conditions d'accès tant au niveau de la sécurité qu'au niveau du confort.

Petit à petit la boulangerie va prendre sa place près de la Poste

Beaucoup d'entre vous regrettent qu'il n'y ait plus de boulangerie à Cressanges. Nous remercions à cet effet Véronique qui propose du pain tous les jours dans son épicerie (sauf le mercredi bien sûr). Mais en même temps il existe une vraie demande pour le pain. Une boulangerie c'est un peu la vie d'un village. C'est pourquoi à la suite du départ de l'ancien boulanger, nous avons décidé (et vous l'aurez sûrement lu et vu...) d'installer une boulangerie toute neuve à côté de la poste, dans un lieu central. Nous savons que certains d'entre vous se posent des questions et c'est normal. Maintenant, nous allons pouvoir répondre à quelques unes de vos interrogations :

Pourquoi ne pas avoir repris un local déjà existant ? L'ancienne boulangerie par exemple ? Est-ce que cela n'aurait pas coûté moins cher ? La réhabilitation de l'ancien local, si cela paraît bon à la première lecture, n'est pas la solution. En effet les coûts d'achat de la boutique et de l'habitation, de rénovation et de mise aux normes de ce bâti ancien (et notamment du laboratoire de la boulangerie) rendaient l'opération non rentable par rapport à une construction neuve. De plus, nous n'aurions pas pu obtenir les mêmes subventions pour une réhabilitation dans l'ancien. Je rappelle qu'on a obtenu 80 % du montant estimé de l'opération sous forme de subventions à finalité économique...

Qui dit boulangerie dit clients qui dit clients dit voitures. Qu'en est-il du parking ? Nous avons prévu des places de parking : sur la Grand rue et rue des Marchands. Le jardin sera ouvert et on pourra accéder à la boulangerie des deux côtés. Cet aménagement permettra de relier l'Église et la grande rue.

Qui est le nouveau boulanger. Est ce qu'il va rester ? Pascal Bournaud est un professionnel travailleur, discret et prêt à investir dans une boulangerie de bourg. L'activité est viable, deux études de faisabilité ont été réalisées et le prouvent. D'ailleurs plusieurs banques suivent ce dossier. Tout l'aménagement intérieur est à la charge de l'exploitant sauf le four électrique (pris en charge par la commune) ce qui représente un investissement pour le boulanger, de près de 90 000 euros. Pour le reste il paiera un loyer correspondant au montant de l'annuité remboursé par la commune d'où une opération neutre pour les finances communales. Il bénéficiera d'un accompagnement comptable par la chambre des métiers et par un expert comptable.

En plus de faire du pain et des gâteaux, le boulanger, assurera des livraisons à domicile pour les habitations isolées dont on sait qu'elles sont nombreuses sur notre commune. **A vous de le faire vivre et d'acheter le pain au village !**

La vie de l'école : trois classes et 70 enfants scolarisés à Cressanges

Durant les vacances d'été, Philippe et Éric ont œuvré pour déménager et réaménager les salles de classe car la décision avait été prise d'inverser les classes maternelle et primaire afin de limiter les déplacements des tout-petits vers la cantine. Les entreprises Houx et Cluzel ont réalisé les travaux nécessaires : adaptation des sanitaires et mise en place de cloisons, ouverture d'une porte d'accès intérieure aux sanitaires et crépi du mur du préau. Pour la rentrée 2009-2010, 70 enfants ont été accueillis par nos trois professeurs des écoles Frédérique VOUTA (directrice - CP), Muriel FUSIL (maternelle), Pierre Yves LAVIGNE (remplaçant de Clotilde OLLIER en congé de maternité—CE2). Cette année scolaire a bien débuté. Christine, la cantinière, a préparé 770 repas en septembre.

Clin d'œil sur le rond point de la Madeleine à Moulins



Rédaction : Véronique BERR , Pascal BLANCHET , Monique BORDES et Michel FLOIRAT-IPNS

Téléphone : 04 70 47 20 17 Télécopie : 04 70 47 34 55

Site officiel de la commune : <http://www.cressanges.fr>

Messagerie : mairie-cressanges@wanadoo.fr

A vos agendas !

3 octobre	Concours de belote	Club de l'Amitié
31 octobre	Concours de belote	Club des Jeunes
21 novembre	Bal et Banquet des conscrits	Conscrits
28 novembre	Concours de belote	Comité des Fêtes

Le 11 novembre : Messe à 10h30 puis Défilé- départ à 11h15 de la place de l'église puis vin d'honneur et inauguration de l'exposition sur la vie pendant la guerre de 14-18.



La gazette en cuisine Terrine de poisson

25 g de mie de pain, 280 g de filet de poisson (limande, sole), 2 œufs, sel, poivre, 1 filet de saumon (200g) ou de la darne, 100 g de crème fraîche épaisse, 15 g de beurre.

Couper les filets de poisson en morceaux et les hacher au robot. Ajouter la mie de pain, sel, poivre, crème et hacher de nouveau. Incorporer les œufs, mélanger pour obtenir une farce homogène. Beurrer largement une terrine et verser la moitié de la purée de poisson. Étaler dessus le filet de saumon ou la darne en morceau (bien retirer les arêtes et la peau au préalable) et recouvrir du reste de la purée de poisson. Lisser bien .

Couvrir la terrine et faire cuire au four à 200°C pendant 30 mn.

Servir la terrine chaude avec un coulis de fenouil ou un beurre blanc citronné ; ou froide avec une mayonnaise ou une vinaigrette aux herbes.

BON APPETIT !

La Vie communale : Les uns et les autres

► **Les Arrivées** : *les naissances* : le 4 juillet Nathan PEREAU Les Miquets et le 5 août Arthur BOUTELOUP Les Solliers

les arrivants : Monsieur et Madame JURY Joël rue du Plan; Madame ROSE et Monsieur PICHET Rue Copin; Madame MOME Christine, route de Souvigny ; Mr et Mme Stéphane LEJEUNE rue des Pierredons

► **Les Décès** : le 6 juillet Jean Philippe TUIZAT, Les Cintes et Guy CIVADE Route de Souvigny ; le 7 août Jean Pierre LAMBIN rue des Dames ; le 4 juillet Henri LISANT à Souvigny et le 9 août Yvonne MAGNIERE à la Maison de retraite de Souvigny

► **Mariage** : le 25 juillet Julie BERR et Benjamin MIKULA, route de Souvigny

La Vie communale : d'une structure à l'autre



Le repas du Club de l'amitié a été l'occasion de fêter les anniversaires des mois de mai, juin, juillet et août.

Quelques mots ont permis de penser aux défunts mais aussi aux membres absents pour cause de maladie ou d'accident. Ce repas a permis à chacun et chacune de se retrouver et d'échanger sur les recettes de sauce tomate, de tomates farcies, de courgettes mais aussi de voyages !



Frédéric BERTRAND, a repris le chemin du Centre d'Accueil et de Loisirs. Il accueille les enfants et a déjà prévu le programme des mercredis et petites vacances de Toussaint. Les enfants sont déjà allés au cinéma voir le film

« Là-Haut », a priori ils ont bien aimé. Inscrivez vos enfants pour permettre à Frédéric d'organiser les activités diverses et variées, l'encadrement, les déplacements et bien sûr les repas de Christine.



Lors de l'assemblée générale de l'Amicale laïque, le programme 2009-2010 a été présenté.



Le bal des conscrits, du 19 septembre s'est passé sans incident que les organisateurs en soient remercier.



La Gym c'est reparti .

N'hésitez pas à vous inscrire.

Pour garder la forme, il faut avoir une activité physique ce n'est pas la gazette qui le dit mais le corps médical !